



HAL
open science

Etranges étrangers: représentation des immigrés dans la rubrique des faits divers dans quelques journaux français et italiens

Lorella Sini, Marie-France Merger

► To cite this version:

Lorella Sini, Marie-France Merger. Etranges étrangers: représentation des immigrés dans la rubrique des faits divers dans quelques journaux français et italiens. Colloque international: "Langues et Médias en Méditerranée, diversité, variation, pratiques et représentations", Oct 2014, Ouarzazate, Maroc. hal-01881196

HAL Id: hal-01881196

<https://hal.science/hal-01881196>

Submitted on 25 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

In Abdenbi Lachkar (dir): *Langues et Médias en Méditerranée, diversité, variation, pratiques et représentations*, L'Harmattan, pp.139-145.

« ETRANGES ETRANGERS »- REPRESENTATION DES IMMIGRES DANS LA RUBRIQUE DES FAITS DIVERS DANS QUELQUES JOURNAUX FRANÇAIS ET ITALIENS

Marie-France MERGER et Lorella SINI – Département des Langues et Littératures Romanes- Université de Pise- Italie

DEFINITION ET CADRE

Les textes sur lesquels nous avons recueilli notre corpus sont extraits de quotidiens nationaux et régionaux, **une soixantaine respectivement français et italiens** sur une période de quatre mois (d'octobre 2009 à janvier 2010): à savoir, *France-Soir*, *Nice-Matin* (ou *Var-Matin*), *La Repubblica* et *La Nazione*. Ces journaux s'adressent à un large public et il ne s'agit pas de journaux d'opinion, à l'exception de *La Repubblica* (tendance centre-gauche). Un premier constat s'impose : il est difficile de circonscrire un sous-genre habituellement désigné sous le nom de « fait divers ». D'une part, la position de ces articles est variable à l'intérieur du journal, d'autre part la rubrique des faits divers tend à migrer vers la rubrique « Société » (*France-Soir*, *La Repubblica*), pouvant ainsi éventuellement donner lieu à un « Dossier » dont l'origine est un fait divers, si on entend par ce terme le récit d'un événement singulier, ce « menu événement du jour rapporté par la presse » (TLF), mais néanmoins symptomatique de l'attention particulière que cet épisode suscite auprès d'un large public.

Notre étude constitue une approche préliminaire s'appuyant sur une analyse des discours journalistiques et n'a pas la prétention de tirer des conclusions définitives ni de présenter une valeur statistique.

FAIT DIVERS ET DEONTOLOGIE JOURNALISTIQUE :

Les faits divers (la *Cronaca nera* en italien) se présentent généralement sous la forme de textes courts qui peuvent être intégrés dans la rubrique des « Brèves ». La présence réitérée et lancinante des étrangers dans cette rubrique, auteurs présumés ou avérés de méfaits et de délits a fait l'objet, ces dernières années, de débats sur la scène politique et médiatique italienne. Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, le fait divers, cette histoire insolite, n'est pas « sans aucune signification sociale », loin de là. (*France-Soir*, cité par Petitjean, 1987 : 73). Pour « accéder au statut d'événements », les faits relatés doivent apparaître comme « porteurs d'un 'problème' qui concerne la société tout entière » (Ferenczi, 2008 : 17). Ce n'est pas un hasard si au moment où le Conseil d'Etat français examine un projet de loi visant à interdire le voile intégral, un journal (*France-Soir* du 7 février 2010) rapporte un curieux fait divers : « Deux hommes en burqa braquent une Poste ».

Certains journalistes italiens ¹ont adhéré à une Charte déontologique qui préconise la suppression de certains termes à connotation péjorative tels que « *clandestino* » ou « *extracomunitario* » qui ont acquis dans « l'imaginaire collectif une acception blessante et souvent stigmatisante » (Appel : *Giornalisti contro il razzismo* ²), ainsi que leur remplacement par des termes « plus adaptés au contexte particulier de chaque événement relaté » comme « irrégulier, migrant, immigré, réfugié, demandeur d'asile, personne, ressortissant, travailleur, jeune, femme, homme ». Cette énumération nous a semblé quelque peu hétérogène ; on y décèle la volonté de neutraliser l'acception d'illégalité pour les remplacer par des lexèmes plus différenciés (« demandeur d'asile ») ou, au contraire, plus universels (« homme, femme », qui annule le sème /altérité/).

¹ Voir le site «*Giornalisti contro il razzismo* » consulté le 20 mars 2010.

http://www.giornalismi.info/mediarom/indici/ind_232.html

² (c'est nous qui traduisons): « *irregolare, migrante, immigrato, rifugiato, richiedente asilo, persona, cittadino, lavoratore, giovane, donna, uomo, ecc...* »

In Abdenbi Lachkar (dir): *Langues et Médias en Méditerranée, diversité, variation, pratiques et représentations*, L'Harmattan, pp.139-145.

Rappelons qu'en France les médias sont soumis de manière plus contraignante à la loi Gayssot (1990) qui stipule que « toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite ». Cette norme qui punit toute « provocation à la discrimination, à la haine et à la violence » s'applique au discours médiatique, et comme nous le verrons, semble être respectée, d'autant que les journaux français que nous avons pris en considération reflètent plutôt des opinions conservatrices.

IDENTIFICATION LINGUISTIQUE DES ETRANGERS DANS LA PRESSE ITALIENNE

Les étrangers sont identifiés selon différentes appellations spécifiques qui semblent exclure d'emblée le substantif « étranger » (*straniero*).

Ils sont présentés :

– par leur patronyme : un prénom usuel, un nom d'origine allogène, parfois affublés d'un sobriquet : « *alias Sher Khan* », ou bien le patronyme est réduit à deux initiales, vraisemblablement pour conserver l'anonymat des personnes impliquées. La valeur du sobriquet peut être métaphorique et/ou métonymique (« *detto Tyson* »); son usage est typique de certains milieux marginaux (mafia, banditisme). Du point de vue sémantique ou pragmatique, il peut revêtir une valeur antinomique ou ironique mais sa mention présuppose l'identité fuyante attribuée à l'étranger, toujours prêt à assumer d'autres facettes. Ces pseudonymes deviennent des alias ou fausses identités et ils représentent une image insaisissable d'un « ennemi » invisible et indestructible : « *Parmi les clients de la boîte de nuit, âgés de 22 à 65 ans et provenant de presque toute la Toscane, on avait surpris et arrêté aussi un croate clandestin avec 16 alias* » (N., 5-11-09)³.

– selon leur nationalité et cela dès le titre ou le sous-titre. Ces derniers peuvent servir de textes d'appels sur les pancartes d'affichage présentes devant les kiosques italiens et contribuent à alimenter les rumeurs des légendes urbaines... : « *Marocain condamné* », « *arrestation d'un Tunisien* », « *Sénégalais frappé par un Roumain* », « *deux Marocains blessés* », « *un Roumain âgé de vingt-trois ans arrêté* ». De même, nous trouvons dans le corps du texte : « *bande d'Albanais* »⁴. Dans certains contextes de conflits sociaux dus à l'économie souterraine, souvent liée à la mafia calabraise (« *'ndrangheta* »), tensions que les médias ont souvent délibérément présentées comme des affrontements raciaux, l'identification des étrangers est ramenée à l'ethnonyme « *africani* ». Ce substantif pluriel se réfère à une entité indéterminée et évoque inmanquablement une personne originaire de l'Afrique noire, dont la peau est à l'évidence noire. Du reste, il est intéressant de noter le matériel iconographique illustrant ces articles où la présence visible de l'étranger à la peau noire est montrée par la mise en scène photographique. Ces affrontements au caractère raciste sont rendus plus explicites par l'opposition manichéenne d'un autre âge mais bien réelle noirs/blancs (*neri/bianchi*), ce qui permet d'établir un schéma de lecture préconstruit, facilement compréhensible.

– par leur non-appartenance à la société civile où ils vivent : une existence « en marge de » ou « hors de », sèmes véhiculés par des adjectifs apposés dans les collocations : « *ouvriers clandestins* », « *vendeurs non autorisés* », « *travailleurs/non ressortissants de l'Union Européenne* », « *prêtres extracomunitaires* », ou les substantifs « *nomade* », « *personnes en situation irrégulière* »⁵.

– par allusion à un imaginaire collectif : cela se traduit linguistiquement par des syntagmes se référant à une entité polymorphe et insaisissable donc potentiellement menaçante : « *les invisibles* » (= *ceux que la société civile ne prend pas en considération et ne voit pas ou presque*), « *les fantômes de l'Europe de l'Est* », « *l'enfer noir* », « *climat de chaos général* », « *colonie de*

³ « *Tra i clienti del locale, di età compresa tra i 22 e i 65 anni, provenienti da mezza Toscana, era stato sorpreso e arrestato anche un croato clandestino con 16 alias* ».

⁴ « *marocchino condannato* », « *arresto di un tunisino* », « *senegalese picchiato da un romeno* », « *Feriti due marocchini* », « *Fermato un 23enne rumeno* ».

⁵ « *operai clandestini* » « *venditori abusivi* », « *lavoratori / cittadini extracomunitari* », « *preti extracomunitari* », ou les substantifs « *nomade* », « *irregolari* ».

In Abdenbi Lachkar (dir): *Langues et Médias en Méditerranée, diversité, variation, pratiques et représentations*, L'Harmattan, pp.139-145.

travailleurs entassés »⁶. Le « vocabulaire de l'excès » (le trop grand nombre d'immigrés) et le thème du dépassement d'un seuil de tolérance, pour reprendre les réflexions de François Rastier (2006 : 78), constituent des traits linguistiques récurrents de ce qu'il faut bien appeler un discours raciste. Celui-ci semble thématiser l'opposition binaire : identité nationale vs désagrégation latente.

– par la mise en scène spatio-temporelle de l'événement relaté qui constitue notamment le noyau narratif du fait divers : l'arrière-plan narratif est constitué par une description stéréotypée des lieux de vie de ces étrangers, qui s'articule autour d'une isotopie de la décrépitude, de la déchéance voire de la déliquescence : « *combles de l'usine* », « *vieille usine désaffectée* », « *une structure à l'abandon* », « *masure délabrée* », « *bâtiment sale et délabré* », « *dortoirs* », « *une baraque* », « *bâtiments vétustes, rez-de-chaussée humides, dans des murs lézardés* », « *campement* », « *hangar* », « *baraques* », « *taudis* »⁷ (R., 9-1-10). Ces bâtiments désaffectés ou en ruines ainsi que certains lieux de passage ou de frontière tels que les gares, les jardins publics, les périphéries, les feux rouges (« *trottoir de la Place Vittorio, zone multi-ethnique de Rome* »⁸...), n'appartiennent pas à la « cité » et deviennent des non-lieux, sortes de *no man's land* urbains, théâtre de ces « suractualisations événementielles » (Chareaudeau, 2006).

Par ailleurs, le fait relaté est temporellement situé dans l'immédiateté, saisi « sur le vif », ce qui favorise l'émergence de marques axiologiques, témoignant ponctuellement de l'émotion et de la participation subjective du point de vue du journaliste-énonciateur, à travers les nombreuses collocations : « *due efferrate agressioni* » (N., 8-1-10 : « deux atroces agressions »), « *drammatico episodio* » (N.7.1.10 ; « épisode dramatique »).

– par la mise en discours à travers des clichés, des stéréotypes et des *topoi* :

- les clichés : le style journalistique recourt volontiers à ces formules répétables et répétées à l'envi, qui facilitent le repérage de la scansion narrative pour une lecture rapide. Ces expressions marquent l'intensité, le haut degré, le prototype, éventuellement sous la forme de métaphores figées : « *solide comme les Karpatés* » (pour un Roumain), « *la capacité à économiser comme des fourmis* », « *Massacré par des Rom. 'Arrêtez ces bêtes féroces'* » (titre-N.,12.11.09), « *chauffard* » (N.,7-1-10)⁹.
- les stéréotypes : ces schèmes culturels collectifs pré-construits médiatisent notre rapport au réel (Amossy, Herschberg, 1997, p.26) et favorisent l'interprétation textuelle : « *halte aux appartements où vivent entassés des groupes de 15-20 immigrés en même temps* » (N., 18-12-09), « *travailleurs entassés dans la structure de Rosarno dans des conditions à la limite du supportable* »¹⁰ (N., 8-1-10). Le thème du seuil de tolérance est récurrent dans ces articles (Voir Rastier, 2006 : 78). La construction identitaire se fait aussi à travers la dichotomie eux/nous. Ces schèmes sont élaborés à la faveur de combinaisons entre les champs sémantiques et les anaphores associatives : « *la Toscane très civilisée et depuis toujours accueillante* », (N-19-1-10) « *la révolte des Noirs qui errent de région en région dans notre Italie* » (R., 8-1-10), « *nous cohabitons depuis des années avec cette réalité : mais cela ne veut pas dire que nous devons la tolérer* » (citation du maire de Alba Adriatica) (N.,12-11-09), « *un morceau d'Afrique dans la Calabre italienne* »¹¹ (R.,10-1-10).

⁶ « *gli invisibili* » (= « *coloro che la società civile non considera e quasi 'non vede'* »), « *i 'fantasmi' dell'Est* », « *l'inferno nero* », « *clima di caos generale* », « *colonia di lavoratori ammassati* »).

⁷ « *sottotetto della fabbrica* », « *vecchia fabbrica in disuso* », « *una struttura abbandonata* », « *casolare fatiscente* », « *edificio sporco e fatiscente* », « *una baracca* », « *edifici sgarrupati, bassi umidi, tra muri sbrecciati* », « *accampamento* », « *hangar* », « *baracche* », « *tugurio* ».

⁸ « *marciapiede in Piazza Vittorio, zona multiethnica di Roma* ».

⁹ « *solido come i Carpazi* » (pour un Roumain), « *la capacità di risparmiare come formichine* », « *Massacrato dai Rom. 'Fermate quelle belve'* » (titre-N.12.11.09), « *pirata della strada* » (N.7-1-10).

¹⁰ « *basta agli appartamenti in cui vivono stipati gruppi di 15-20 immigrati nello stesso tempo* » (Nazione 18-12-09), « *lavoratori ammassati nella struttura di Rosarno in condizioni ai limiti del supportabile* ».

¹¹ « *la civilissima e da sempre accogliente Toscana* », (N-19-1-10) « *la rivolta dei neri che vagano per la nostra Italia* » (R. 8-1-10), « *da anni conviviamo con questa realtà : ma ciò non significa che dobbiamo tollerare* », « *un pezzo di Africa nella Calabria italiana* ».

In Abdenbi Lachkar (dir): *Langues et Médias en Méditerranée, diversité, variation, pratiques et représentations*, L'Harmattan, pp.139-145.

- les *topoi* : cette forme d'argumentation donne lieu à la mise en discours de 'mots-arguments' (S.Matar, A.Chauvin-Vileno) comme par exemple : « *extracomunitario* », terme emprunté au langage administratif, dont le sémantisme est désormais ambigu et qui cristallise les représentations prototypiques de l'étranger en Italie. Il véhicule les sèmes de homme + tunisien, marocain ou originaire d'Afrique noire + illégalité (les Chinois par exemple ne sont jamais qualifiés de « extra-communautaires »). Ce terme est récurrent dans la rubrique des faits divers et témoigne d'une surexposition des personnes étrangères dans ce genre textuel.

IDENTIFICATION LINGUISTIQUE DES ETRANGERS DANS LA PRESSE FRANÇAISE

Dans notre corpus français, nous trouvons souvent pour indiquer des personnes d'origine étrangère, des expressions officielles ou syntagmes figés, sans doute une citation des procès verbaux de police, fidèlement rapportés, sans guillemets : « étrangers/étrangères en situation irrégulière », « ouvriers clandestins », « passage illégal de clandestins », « non ressortissant de l'Union Européenne », « sans titres de séjour » souvent en combinaison avec les expressions également tirées d'un jargon administratif : « inconnu/connu des services de police » (V.-M.,10-1-10), « sans antécédents judiciaires », etc.

Le repérage des nominations est plus délicat dans les journaux français analysés car l'origine étrangère des personnes impliquées dans les faits divers est rarement mise en évidence, en particulier dans les titres ou les sous-titres. C'est dans le fil du discours qu'apparaît incidemment la mention de l'origine étrangère sans que celle-ci soit thématisée : « La soirée de la Saint-Sylvestre organisée par le Rassemblement des Monterois de France, une association regroupant des Ivoiriens, a tourné au chaos » (F.-S, 2-1-10); « La famille décimée, d'origine marocaine, vivait depuis une dizaine d'années dans cet immeuble de logements sociaux ... » (dernier paragraphe F.-S, 2-1-10) ; « À ses côtés, Icheme Brighet. Dernier d'une fratrie de neuf enfants, tous nés à Dôle (Jura) d'un couple originaire d'Algérie. » (F.-S, 5-1-10); « Son corps sera rapatrié dans le pays d'origine de sa famille, la République centrafricaine » (F.-S., 6-1-10).

Parfois, cette origine est à mettre en relation avec un mal-être psychologique et un malaise social, ce qui dénote une mise à distance, une objectivation de la part du journaliste énonciateur qui tente une analyse explicative, voire justificative, en faisant intervenir d'autres points de vue (juges, voisinage) : « Pelletier, orphelin de Madagascar, adopté à l'âge de 4 ans, ne s'est jamais vraiment adapté à la France et cherche toujours son identité et ses racines » (V.-M., 7-1-10), « Décrit comme un jeune *'en rupture familiale'*, Islam était hébergé depuis environ un mois par une amie de son frère » (V.-M., 10-1-10). On préférera mentionner dans les titres – comme le conseillait du reste la Charte italienne des journalistes contre le racisme – le statut social ou professionnel de la personne impliquée : « l'équarisseur clandestin de l'Ariane » (N.-M., 8-10-09) ; son sexe ou sa classe d'âge : « un adolescent de 14 ans », « le jeune », substantif qui sous-entend implicitement « jeune des banlieues ». Cette appellation n'est cependant pas anodine et constitue une sorte d'euphémisme pour désigner un délinquant potentiel issu de l'immigration (Rastier, 2006, p.82).

Toutefois nous avons noté quelques exceptions où la nationalité est mentionnée dans les titres : « Deux Roumains prostituaient une adolescente de 14 ans », (N.-M., 8-10-09), « Un automobiliste italien flashé à 225 km/h sur l'A8 » (N.-M.,7-1-10). Nous reconnaissons ici un procédé discursif bien connu sous le nom d'amalgame (cf. Chareaudeau, 2006), une analogie abusive pouvant déboucher sur un cliché : deux faits sont subrepticement rapprochés par le biais de présupposés : roumain = proxénète, et italien = belle voiture puissante + non-respect du code de la route (actualisé par l'interprétant contextuel : /Côte d'Azur/).

De même, le sous-genre textuel des faits divers n'hésite pas à avoir recours à certains *topoi* clairement explicités, comme ce dicton: « Les histoires d'amour finissent toujours mal » (N.-M., 8-1-10); ou aux anaphores associatives qui permettent des enchaînements discursifs qui ont « pour finalité la construction de représentations idéologiques » (Anscombe, 1995 : 57) : prostituées =

In Abdenbi Lachkar (dir): *Langues et Médias en Méditerranée, diversité, variation, pratiques et représentations*, L'Harmattan, pp.139-145.

étrangères (de l'Est) : « La femme retrouvée morte était une prostituée bulgare » (V.-M., 31-12-09) (à propos d'un article sur la prostitution) (F.-S., 18-1-10) « “En général, je passais des petites annonces sur Internet, en précisant que j'étais étudiante. Ce terme est très porteur, se souvient-elle. [...] Mais derrière ce profil, il pouvait aussi se cacher des étrangères en situation irrégulière.” » Cependant, de nombreux patronymes sont évocateurs en vertu du sème /étranger/ connoté par la forme même du signifiant et immédiatement reconnu par les locuteurs d'une même communauté linguistique : « Mohamed Belguendouz », « “Geda” Abdul Galil, surnommé l'Aiglon » (N.-M., 6-1-2010), « le Gitan » (V.-M., 7-1-2010), « Hamid Ikhlef, surnommé ‘Aristote’ » (V.-M., 17-2-2010). Ici, les patronymes sont accompagnés de sobriquets ou nom propre métaphorique, dont la fonction est de valider une sorte de reconnaissance et d'intégration au groupe (sportifs, chasseurs...) comme tout surnom.¹²

– les lieux de vie : des squats, des foyers, « logements sociaux » ou les banlieues des grands centres urbains français. Ainsi, le lieu de résidence des personnes impliquées est dûment signalé : Pantin, Seine-Saint-Denis, Kremlin-Bicêtre (pour *France-Soir*), l'Ariane (pour *Nice-Matin*), Woippy, les « cités des quartiers du Nord à Marseille » (N.-M., 21-10-09) : « Bandes de malfaiteurs ‘issus des cités de banlieues lilloises, parisiennes et de Tourcoing, de mêmes familles ou s'étant connus à l'école ou en prison » (F.-S.10-12-09) [voir photo: policiers avec des barres d'immeubles].

– Les marques axiologiques : « très connu des services de police » (N.-M., 31-12-09), « archiconnu des services de polices et de la justice » (N.-M., 29-12-09). Dans *Nice-Matin*, nous notons la présence de points d'exclamations, de constructions clivées relevant du registre familier, voire populaire, (« Des prostituées jeunes, les policiers en contrôlent. Mais de 14 ans, c'est une affligeante première » ; N.-M., 8-11-09). Ainsi, le journaliste reprend en écho certaines expressions populaires : « ces deux ‘salopards’ » (pour des proxénètes roumains ; N.M.,8-10-09), « la bande [...] remet le couvert » (F.-S., 10-12-09) ; « dénicher le ‘pigeon’ qui leur servira de boîte aux lettres » (N.-M., 8-1-10). Ces marques sont signalées comme une source énonciative différente de la source principale mais elle n'est pas identifiable et relèverait plutôt d'une expression chorale. De même, l'omniprésence de collocations typiques d'un style journalistique, très codifiées dans ce genre textuel : « crime sordide », « sordide affaire », « crime fourbe », « douloureuse expérience », « détresse affective », « violents incidents » semble faire appel aux sentiments d'« indignation miséricordieuse », ressort bien connu du discours populiste, voire raciste (Rastier, 2006 : 73).

À la différence de notre corpus italien, nous avons relevé la présence de descriptions physiques détaillées des personnes impliquées, de leur posture (en particulier dans les comptes rendus de procès), comme pour appeler à la participation émotive du lecteur qui imagine concrètement la personne, qu'elle soit victime ou accusée : « les joues dodues d'un visage à peine sortie de l'enfance » (F.-S., 15-12-09), « bras obstinément croisés sur un blouson noir » (F.-S., 6-1-10). Les journalistes préfèrent apparemment donner vie à des personnes bien réelles, individualisées, et ne recourent pas aux descriptions généralisantes invoquant la multiplicité que l'on a pu reprocher aux journaux italiens.

QUELQUES REFLEXIONS CONCLUSIVES :

Notre analyse corrobore une hypothèse de départ : les articles français reflètent une retenue évidente dans la présentation des acteurs impliqués dans les faits divers dont on devine parfois seulement l'origine étrangère, ce qui ne veut pas dire que ces articles soient dénués de toute insinuation. Leur tonalité oscille entre le politiquement correct et la participation empathique, alors que dans notre corpus italien, la mention de la nationalité est présente dès le titre, ou dans l'introduction de l'article où le jeu dramatique est volontairement spectacularisé. Les journalistes italiens, notamment ceux de *La Nazione*, semblent confondre volontairement les faits et le commentaire subjectif, en s'adressant à un public qui est pris à témoin. Cette façon de procéder va à l'encontre d'une information

¹² Selon K.Jonasson en effet, le nom propre métaphorique « est défini par les propriétés caractéristiques, ou le rôle social, d'un porteur connu dans la communauté linguistique » (Jonasson, 1994, p.219)

In Abdenbi Lachkar (dir): *Langues et Médias en Méditerranée, diversité, variation, pratiques et représentations*, L'Harmattan, pp.139-145.

citoyenne qui devrait faire abstraction des réactions émotionnelles incontrôlées : « Maintenir une distance rationnelle sur des sujets passionnels, c'est déjà une réponse aux racistes qui font un appel constant aux émotions tant agressives que commisératives » (Vallette et Rastier, 2006 : 77).

BIBLIOGRAPHIE

Amossy R., Herschberg Pierrot A. (1997) : *Stéréotypes et clichés - Langue, discours, société*. Nathan, Paris.

Anscombe J.C. (1995) : « De l'argumentation dans la langue à la théorie des *topoi* », in: *La Théorie des Topoi*, J.C. Anscombe, ed., Editions Kimé, Paris.

Chareaudeau P. (2006) : « Discours journalistique et positionnements énonciatifs - Frontières et dérives » in *Semen n°22*, disponible en ligne : <http://semen.revues.org/sommaire2776.html>, consulté le 17-3-2010.

Ferenczi T. (2008) : *Le journalisme*, PUF, Paris.

Jonasson K. (1994) : *Le nom propre - Constructions et interprétations*, Duculot, Louvain-La-Neuve.

Petitjean A. (1987) : « Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle », *Langue Française* 74, pp.73-96.

Rastier F. (2006) : « Sémiotique des sites racistes », in *Mots - Les langages du politique n°80*, pp.73-85.

Vallette M., Rastier F., (2006): « Prévenir le racisme et la xénophobie- Propositions de linguistes », *Les Langues modernes* 2, pp.68-77.